

0312744P
ACADEMIE DE TOULOUSE
LYCEE POLYVALENT JEAN-PIERRE VERNANT
9 CHEMIN DE LA CEPETTE
31860 PINS JUSTARET
Tel : 0562119380

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 3
Numéro d'enregistrement : 25
Année scolaire : 2025-2026
Nombre de membres du CA : 28
Quorum : 15
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 24/02/2026

Réuni le : 11/03/2026

Sous la présidence de : Guillaume Sauveur

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à la base nautique de Ganguise , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 3

Libellé de la délibération :

Base nautique de Ganguise - 11410 BELFLOU : Le conseil d'administration autorise l'organisation d'un voyage scolaire facultatif sur la base nautique de Ganguise (Aude) qui se déroulera du 15 au 16 avril 2026 concernant 28 élèves option EPS et 3 accompagnateurs.

Le Conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer tout contrat ou convention s'y rapportant. Le budget est équilibré en recette et en dépense est de 2143€. Le montant à la charge des familles est de 30€/élève. La part des accompagnateurs de 99€ est financé sur le budget de l'établissement. L'activité Catamaran ainsi qu'une contribution de 3€ par élèves pour un montant de 1120€ +84 € = 1204 sont également financé sur le budget de l'établissement.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

BIEN_20252026_25_0312744P_260312092152

0310094J

ACADEMIE DE TOULOUSE
RECTORAT ACADEMIE DE TOULOUSE
75 RUE SAINT ROCH
31077 TOULOUSE CEDEX 4

BORDEREAU D'INSTRUCTION

Objet de l'acte : Financement des voyages scolaires Base nautique de Gan

Etablissement émetteur de l'acte : LYCEE POLYVALENT JEAN-PIERRE VERNANT-0312744P

Numéro de séance : 3

Numéro d'enregistrement de l'acte : 25

Année scolaire : 2025-2026

Pour le recteur, et par délégation du préfet de Région

Décision : Validation sans observation

Commentaire :

Pièce(s) jointe(s) : Non

Observations :

FINANCEMENT du VOYAGE

FACULTATIF

Supprimer la mention inutile

Accompagnateur responsable	M MARRE		
Destination	GANGUISE		
Mode de déplacement :	VELO		
Itinéraire			
Date du voyage	Du	15-avr-26	AU 16 avril 2026
Date et horaires du voyage ou de la sortie	Le		de à
Modalités d'hébergement	sous tente		
Objectifs pédagogiques			
Classes concernées	option eps		
Nombre de participants	28	Nombre d'accompagnateurs	3

BUDGET PREVISIONNEL

DEPENSES Ouvertures de crédits		RECETTES Prévisions de recettes	
Transports		Subventions spécifiques	
Aller et retour		Collectivités Locales	
Circuit sur site		Subventions spécifiques de l'Etat	
Transports locaux		Ministère de Dareic	
HEBERGEMENT		Ministère de la Culture	
Elèves	196,00	Ministère de la Jeunesse et des Sports	
Accompagnateurs	21,00	Subventions spécifiques	
Repas	806,00	Organismes internationaux	
(11 euros le repas / 4€ petit déjeuner)		(hors fonds européens)	
		Dons	
CATAMARAN	1 120,00	APE - Global	
Frais divers de gestion		élèves x € =	
Fournitures administratives		FSE - Global	
Frais de téléphone		élèves x € =	
Assurance Annulation		Autres :	
Divers dépenses :		Participation de l'établissement	
Ex. Pourboires (chauffeurs, guides)		Service concerné : AP	
		Prélèvement sur fonds de roulement	
		DGF Globalisée	1 303,00
		Participations des FAMILLES	
		28 élèves x 30,00 € =	840,00
		Autres participations volontaires	
		personnes x € =	0,00
		Recettes exceptionnelles	
TOTAL DES DEPENSES	2 143,00	TOTAL DES RECETTES	2 143,00

COUT INDIVIDUEL

coût total du voyage / nombre total des participants (élèves et accompagnateurs)

69,13

RAPPEL : le budget doit être EQUILIBRE

Le Conseil d'Administration délibère sur les points suivants :

- ▶ la signature des **contrats et conventions** afférents à ce voyage (contrats à joindre)
- ▶ l'acceptation de la **perception des dons** des organismes cités ci-dessus correspondant à l'attestation du ou des donateurs
- ▶ la perception de la **participation des familles** inscrite ci-dessus

Le Chef d'Etablissement,

Club de voile de Castelnaudary
Base nautique de la Ganguise
11410 BELFLOU
Tel : 04.68.60.35.68
Mail : cv.ganguise@gmail.com

le 24 septembre 2025

~~Mr Marre Stéphane~~
Mail : julie-steph@neuf.fr
Lycée Jean Pierre Vernant
Toulouse
Tel : 06.26.14.62.61

Devis avec hébergement sous vos tentes

Du mercredi 15 avril au jeudi 16 avril 2026 pour 28 élèves et 3 professeurs

2 séances de catamaran : 2 x 28 x 20 € = 1120 €

Hébergements sous vos tentes : 28 x 7 € = 196 €

2 repas : 28 x 11 € x 2 = 616 €

1 petit déjeuner : 28 x 4 € = 112 €

Total: 2044€ soit 36.50 € / jour/ personne

Repas 2 accompagnateurs :

2 repas : 2 x 11 € x 2 = 44 €

1 petit déjeuner : 2 x 4 € = 8 €

Hébergement : 2 x 7€ = 14 €

Total : 66 €

Total séjour : 2110 €

+ 1 accompagnateur = 2143,00 €
(33,00 €)

Planning

avril	10h 12	
mercredi 15		catamaran
jeudi 16	catamaran	

Planning Repas

avril	8h à 9h	12h15 à 13h 30	19h15 à 20h30
mercredi			Dîner
jeudi	petit déjeuner	déjeuner	

La réservation ne sera effective qu'après signature de ce devis, et réception du bon de commande ensuite je vous ferais parvenir une convention d'activité

Renvoyez-nous ce devis signé la mention « bon pour accord »
Nous sommes à votre disposition pour de plus amples renseignements

Le responsable
Christophe Bourgoin

Suivi de l'acte : Financement des voyages scolaires

Etablissement émetteur de l'acte : LYCEE POLYVALENT JEAN-PIERRE VERNANT - PINS-JUSTARET - 0312744P

Emetteur : Conseil d'administration

Thème : Fonctionnement

Type : Acte transmissible

Numéro de l'acte : 25

Année scolaire : 2025-2026

Date de signature : 11/03/2026

Date de transmission : 11/03/2026

Date de réception EN : 11/03/2026

Date d'exécution : 26/03/2026

Action	Date	Acteur	Entité
Création	10/03/2026 09:18:28	Laure Godillot	EPLÉ
Signature	11/03/2026 15:29:27	Guillaume Sauveur	EPLÉ
Transmission	11/03/2026 15:29:52	Guillaume Sauveur	EPLÉ
Démarrage de l'instruction	11/03/2026 15:54:03	Jean-Marc Andreoli	ACL EN
Signature de l'instruction avec validation de l'acte	12/03/2026 09:22:08	Fabienne Bazot	ACL EN

Option EPS Premières	Demande d'autorisation pour une sortie APPN de deux jours - VTT et Catamaran du 15 au 16 avril 2026 – pour les élèves en option EPS
Contexte et présentation du projet	<p>Dans le cadre de l'enseignement optionnel EPS en classe de première, nous souhaitons organiser une sortie de deux jours en Activités Physiques de Pleine Nature (APPN), articulée autour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'un trajet aller-retour à vélo entre le lycée et le lac de la Guanguise, - et de deux séances de catamaran encadrées sur place par des professionnels diplômés d'État. <p>Cette sortie se déroulerait sur deux jours, avec un hébergement sur le site, afin que les trajets en vélo soient réalisables et afin de permettre aux élèves de vivre une expérience guidée d'autonomie, de coopération et de pratique raisonnée d'activités physiques en milieu naturel.</p> <p>Elle s'inscrit dans le cadre de notre projet d'option EPS en leur permettant de développer des compétences spécifiques aux activités de pleine nature qui ne sont pas enseignées dans notre lycée dans les cycles d'EPS. Elle s'inscrit dans le volume horaire prévu sur ce niveau.</p>
Objectifs pédagogiques	<p>Cette sortie s'inscrit pleinement dans les objectifs du programme EPS du lycée et dans le projet d'établissement, en contribuant à plusieurs axes éducatifs :</p> <p>a) Compétences propres à l'EPS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - « Adapter son déplacement à des environnements variés ou incertains » Dans ce champ d'apprentissage, l'élève prévoit et régule son déplacement tout en préservant sa sécurité et celle des autres. Il s'engage dans un projet collectif. - « Réaliser une performance motrice maximale mesurable à une échéance donnée » Dans ce champ d'apprentissage, l'élève s'engage et se dépasse de manière délibérée dans sa pratique personnelle. <p>b) Compétences méthodologiques et sociales :</p> <p>Elles seront au centre des apprentissages dans le cadre de la préparation, l'utilisation et la réparation des matériels mais également dans le fonctionnement collectif des activités et de l'hébergement sur le site.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Coopération, entraide, respect des règles collectives. - Autonomie, responsabilité et gestion de la sécurité individuelle et collective. - Engagement citoyen à travers la mobilité douce et le respect de l'environnement.
Objectifs éducatifs transversaux	<ul style="list-style-type: none"> - Éducation au développement durable : sensibilisation à l'écomobilité, découverte du milieu naturel lacustre, comportement responsable en pleine nature. - Éducation à la santé : gestion de l'effort, de l'alimentation et de la récupération. - Citoyenneté et vie de groupe : cohésion, respect, partage, prise d'initiatives. <p>Ainsi, en articulant ces objectifs pédagogiques et éducatifs, nous participeront aux attentes des programmes du cycle terminal d'EPS qui s'attache à différencier les conditions d'enseignement pour que chaque élève puisse progresser et réaliser des projets individuels et collectifs. L'accès progressif à l'autonomie conduisant les élèves à opérer des choix dans ces contextes variés.</p>
Organisation et encadrement	<ul style="list-style-type: none"> - Encadrement EPS : M. Marre – M. Fraisse – M. Massé - Effectif concerné : 28 élèves de Première option EPS - Déplacement : trajet aller-retour à vélo sur 52 km, itinéraire sécurisé et validé par les professeurs d'EPS - Encadrement catamaran : moniteurs du centre nautique de Castelnaudary - Hébergement : Sous tente à la base Nautique de la Guanguise sur l'espace prévu pour les groupes scolaires (cf devis) - Restauration : Assurée par la base nautique (cf devis)
Sécurité et cadre réglementaire	<ul style="list-style-type: none"> - Respect de la circulaire du n° 2017-075 du 19-4-2017, BO n°16 du 20 avril 2017 relative aux sorties scolaires et des textes officiels sur la pratique des APPN. - Attestation du « savoir nager » et autorisations parentales obligatoires. - Vérification du matériel (vélo, casques, gilets de sauvetage, encadrement qualifié). - Plan de secours et trousse de premiers soins disponibles à tout moment.

<p><i>Intérêts et retombées attendues</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Développement de la motivation et de l'engagement des élèves de l'option EPS. - Consolidation de la cohésion du groupe et de l'identité de l'option. - Expérience valorisable dans le parcours citoyen, le parcours santé et dans la préparation à l'oral d'EPS de Terminal ou du Grand Oral. - Valorisation de l'image de l'établissement à travers un projet éducatif ambitieux, éco-responsable et formateur.
<p><i>Coût et Financements</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Cf devis du club de voile de Castelnaudary - L'hébergement et les repas (2 repas + 1 petit déjeuner) seront à la charge des familles pour un coût total de 33 euros - L'activité vélo sera gratuite, encadrée par les professeurs d'EPS. - L'activité Catamaran aura un coût de 40 euros à la charge du lycée. Soit un total pour 28 élèves de 1120 euros. - Les repas et l'hébergement des professeurs sera également pris en charge par le lycée pour un coût de 33 euros par professeur. Soit un total de 99 euros pour 3 professeurs.
<p><i>Incidence sur les cours habituels</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Des élèves de T08 et de T09 sont concernés mais aucun autre cours que ceux d'EPS ne sont impactés par une éventuelle suppression. - Propositions de remplacement d'une partie des cours d'EPS du mercredi matin et du jeudi des professeurs d'EPS concernés par leurs collègues. Les professeurs ayant cours habituellement les mercredis matin et en demi-journée les jeudis (matin pour M. Marre et après-midi pour M. Fraisse et M. Massé).

En conclusion :

Cette sortie de deux jours constitue une opportunité d'apprentissage complète, cohérente avec les programmes de l'EPS et les missions éducatives du lycée. Elle s'inscrit dans les objectifs spécifiques du projet de l'option EPS de notre établissement avec le souci de permettre à tous d'y participer en proposant un coût abordable pour chaque famille. Nous sommes conscients qu'elle nécessite un soutien financier de notre établissement qui n'est pas négligeable mais nous vous demandons de prendre également en considération que cette sortie est la seule organisée sur les trois niveaux de l'enseignement optionnel d'EPS. Nous sollicitons donc l'autorisation d'organiser cette activité, en conformité avec la réglementation et dans le souci permanent de la sécurité et du développement de nos élèves.